



## Communiqué de presse

Embargo: 12.01.2023, 8h30

### 15 Éducation et science

Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

## Hausse marquée du revenu médian des diplômés de la formation professionnelle supérieure

Six ans après l'obtention d'un titre de la formation professionnelle supérieure (FPS), le revenu médian s'élevé à environ 7800 francs bruts par mois pour un poste à plein temps. Par rapport aux 5300 francs touchés cinq ans avant l'obtention du titre, il s'agit d'une hausse de 46%, soit 2500 francs de plus. Ces gains varient de manière importante en fonction du titre obtenu, des domaines de formation ou encore selon le sexe. Dans trois domaines des écoles supérieures, la phase de formation est associée à des baisses substantielles de revenu. Tels sont les résultats d'une étude réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) portant sur les années 2013 à 2021.

La FPS constitue une voie importante de certification du degré tertiaire pour les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (CFC). Elle permet de se former en parallèle de son activité professionnelle afin d'évoluer professionnellement. À la fin de l'année 2020, plus de 25 000 nouveaux titres étaient comptabilisés en Suisse.

Pour la première fois, une étude sur l'évolution du revenu de ces diplômés est réalisée sur une période dépassant dix ans, soit de cinq ans avant l'obtention du titre jusqu'à six ans après. Cette analyse porte sur des personnes formées pendant une période allant de 2013 jusqu'en 2021.

Six ans après l'obtention du titre, le revenu médian des titulaires d'un Diplôme Fédéral (DF) est plus élevé que celui des titulaires d'un Brevet Fédéral (BF) ou d'un Diplôme d'une École Supérieure (ES): respectivement 10 100, 7800 et 7500 francs. Comparé aux revenus médians mesurés cinq ans avant l'obtention du titre, cela correspond à des augmentations de revenu de 58%, 45% et 53%.

### Des évolutions variables selon le domaine de formation

On observe des différences de revenus médians selon le domaine de formation six ans après l'obtention d'un titre de la FPS. Pour les diplômés d'une ES, le revenu médian pour un poste à plein temps est plus élevé dans le domaine «gestion et administration» (8700 francs). Pour les titulaires d'un BF, il s'agit du domaine «finance, banque et assurances» (8200 francs), et pour les titulaires d'un DF du domaine «comptabilité, marketing et secrétariat» (11 700 francs). Le revenu médian est souvent parmi les plus bas dans le domaine «services aux particuliers»: six ans après l'obtention du titre, il vaut environ 6300 francs pour les diplômés d'une ES et 6700 francs pour les titulaires d'un BF.

## Baisse de revenu d'une partie des diplômés pendant la formation

Les personnes qui entament une FPS sont souvent actives professionnellement depuis plusieurs années. Pendant cette formation, le revenu médian non standardisé pour un plein temps a diminué pour 15% des effectifs. Sont concernés les domaines ES «personnel soignant», «santé, sans la médecine humaine ni le personnel soignant», et «services aux particuliers», avec des revenus médians reçus pendant la formation de respectivement 1400, 1500 et 2400 francs, comparé à respectivement 3100, 3900 et 3100 francs avant la formation.

## Les femmes touchent des revenus plus bas que les hommes

Des différences de revenu entre hommes et femmes s'observent parmi les titulaires d'un titre de la FPS. Les femmes diplômées d'une ES touchent un revenu médian standardisé pour un plein temps inférieur de 1100 francs à celui des hommes six ans après l'obtention de leur diplôme, soit un écart de 16%. Le choix des domaines d'études n'explique qu'environ la moitié de cette différence. Lorsque le recours à l'emploi à temps partiel est pris en compte, l'écart de revenu augmente à 2200 francs, soit 27% d'écart (revenu non-standardisé pour un plein temps de 6000 francs pour les femmes et de 8200 francs pour les hommes). Pour les titulaires d'un BF ou d'un DF, cet écart vaut respectivement 15% et 24%.

---

## Définitions et méthodes

### Revenu standardisé pour un plein temps

Le revenu standardisé brut pour un emploi salarié à plein temps est calculé à partir de l'appariement des données de la Centrale de Compensation (CdC) avec celles du relevé structurel (RS) de l'OFS. Ce revenu inclut les aspects liés aux heures supplémentaires et à leur rémunération. Ce revenu indique ce que la personne gagne mensuellement (1/12 d'un revenu annuel) pour un plein-temps «effectif» dans la profession. Les résultats sont corrigés de l'inflation avec comme référence le mois de décembre 2020. Les personnes qui ont perçu un revenu d'indépendant à la date de référence sont exclues de l'analyse. De même, il n'est pas tenu compte des personnes qui n'étaient pas en emploi à la date de référence. Le rapport méthodologique OFS (2021)<sup>1</sup> fournit de nombreuses indications sur la construction de ce revenu, sur la façon dont il se compare aux salaires standardisés de l'Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) et montre également ses limitations.

### Différences de revenu entre hommes et femmes

Les résultats portant sur les différences de revenu entre les hommes et les femmes ont été contrôlés à l'aide d'outils de modélisation statistique tels que des régressions quantiles et des décompositions Oaxaca-Blinder.

### Date de référence

Étant donné que la standardisation des revenus est effectuée sur la base du relevé structurel (RS), la date de référence est celle du RS, soit le 31 décembre.

### Formation professionnelle supérieure (FPS)

La FPS permet aux personnes titulaires d'un certificat fédéral de capacité (CFC) qui sont au bénéfice d'une expérience professionnelle plus ou moins longue sur le marché du travail d'acquérir des qualifications supplémentaires au degré tertiaire dans le but d'évoluer professionnellement. La formation est souvent suivie en parallèle d'une activité professionnelle.

---

<sup>1</sup> Disponible à l'adresse: <https://www.experimental.bfs.admin.ch/expstat/fr/home/projets/lab-revenu-methode.assetdetail.16164324.html>

La FPS délivre plusieurs sortes de titres<sup>2</sup>:

- Les diplômes des écoles supérieures (ES), qui ont pour vocation de préparer à des postes de spécialiste ou de cadre intermédiaire.
- Les brevets fédéraux (BF), qui permettent d'approfondir des connaissances ou de se spécialiser.
- Les diplômes fédéraux (DF), qui préparent à des fonctions dirigeantes, soit pour diriger une entreprise, soit pour occuper des fonctions de cadre ou encore pour se mettre à son compte.

Généralement, l'obtention d'un DF est conditionnée par l'obtention au préalable d'un BF.

Il existe également au sein de la FPS des titres de formation postgrade en écoles supérieures, ainsi que des titres non réglementés. Ces deux catégories de titres n'ont pas été prises en compte dans les présentes analyses.

### **Population d'analyse**

La population d'analyse comprend les cohortes des certifiés d'un titre de la FPS depuis 2013 (2012 pour les ES) jusqu'en 2021. Les critères d'inclusion sont les suivants : ces personnes avaient au moins 18 ans au moment de l'obtention du titre, sont restées domiciliées en Suisse durant l'ensemble de la période d'observation et faisaient partie de la population résidente permanente.

### **Sources appariées**

La base de données utilisée pour la présente publication est le résultat d'un appariement du registre longitudinal de la formation (LABB) avec la banque de données de référence des revenus standardisés CdC/RS (voir OFS 2021).

### **LABB**

Des informations détaillées sur le programme LABB (Analyses longitudinales dans le domaine de la formation) sont disponibles à l'adresse [www.labb.bfs.admin.ch](http://www.labb.bfs.admin.ch).

---

<sup>2</sup> Pour une présentation détaillée de la FPS, voir le site web du SEFRI: [La formation professionnelle supérieure](http://www.sefri.admin.ch)

---

## Renseignements

Julie Falcon, Section Système de formation,  
tél.: +41 58 460 51 82, e-mail: [julie.falcon@bfs.admin.ch](mailto:julie.falcon@bfs.admin.ch)  
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: [media@bfs.admin.ch](mailto:media@bfs.admin.ch)

## Nouvelle parution

«L'évolution du revenu des diplômés de la formation professionnelle supérieure»,  
numéro OFS: 2228-2300  
Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: [order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

## Offre en ligne

Autres informations et publications: [www.bfs.admin.ch/news/fr/2022-0667](http://www.bfs.admin.ch/news/fr/2022-0667)  
La statistique compte pour vous: [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)  
Abonnement aux News Mails de l'OFS: [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)  
Le site de l'OFS: [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)

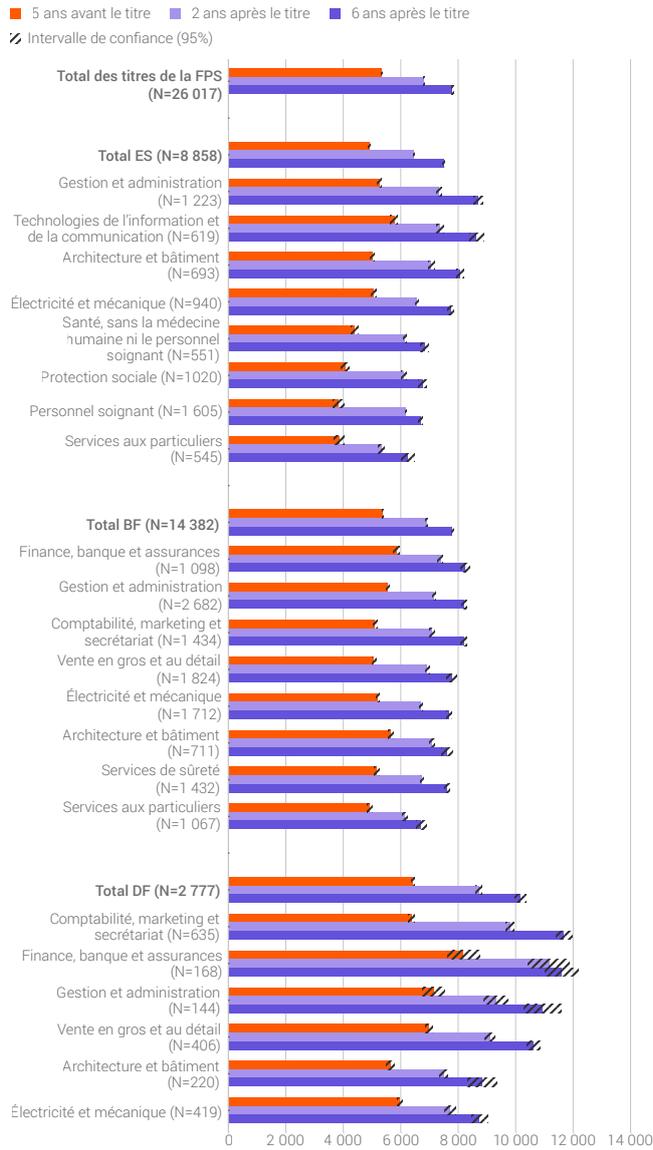
## Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Les organes impliqués dans le processus de contrôle de la qualité du programme d'analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) de l'OFS, soit le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et le Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE) ont eu accès aux résultats de la publication sous embargo.

## Revenu mensuel brut médian standardisé 5 ans avant, 2 et 6 ans après l'obtention du titre, selon le domaine de formation

Personnes n'exerçant pas une activité indépendante; revenus standardisés pour un plein-temps «effectif» et corrigés de l'inflation



Note: ce graphique présente l'évolution du revenu mensuel brut médian standardisé entre environ cinq ans avant la formation, et la phase après la formation, mesuré à deux moments distincts: environ deux ans après l'obtention du titre, et environ six ans après l'obtention du titre. Les résultats sont présentés en fonction des principaux domaines de formation en termes de nombres de titres délivrés.